

SALAIRES AU POINT MORT, MÉTIERS EN SOUFFRANCE

**Le 9 juillet 2026,
faisons entendre notre voix !**

**JOURNÉE NATIONALE D'ACTION
JEUDI 9 JUILLET 2026**

À l'appel des fédérations CFTC Santé-Sociaux, FGTA-FO et CGT Commerce et Services, les salariés des entreprises de services à la personne et des crèches privées sont appelés à une **journée nationale d'action**.



Depuis plus de deux ans, aucune revalorisation salariale. La grille conventionnelle est aujourd'hui entièrement rattrapée par le SMIC, effaçant la reconnaissance des qualifications, de l'ancienneté et de l'expérience.



Le coût de la vie augmente, notamment celui des carburants. Les salariés qui interviennent au domicile des familles parcourent chaque jour de nombreux kilomètres, avec des indemnités qui ne couvrent plus leurs dépenses réelles.



Dans les crèches privées, le manque de personnel, les sous-effectifs chroniques et la pression permanente dégradent les conditions de travail et fragilisent la qualité de l'accueil des jeunes enfants.



Les épisodes de canicule que connaît notre pays rappellent combien nos métiers sont indispensables. Malgré des conditions climatiques de plus en plus difficiles, les professionnels poursuivent leurs missions auprès des enfants, des personnes âgées, des personnes en situation de handicap et des familles. Cette utilité sociale exige des moyens, une véritable protection des salariés et une juste reconnaissance.

**Nous refusons que ces métiers essentiels continuent
d'être les oubliés des politiques publiques et salariales.**

NOS EXIGENCES



L'ouverture immédiate de négociations pour revaloriser les salaires.



La reconstruction d'une grille conventionnelle digne de ce nom.



La revalorisation des indemnités kilométriques.



L'amélioration des conditions de travail et des effectifs suffisants.



Des moyens pour assurer un accueil et un accompagnement de qualité dans les services à la personne et les crèches privées.



**LE 9 JUILLET 2026,
MOBILISONS-NOUS !**

Pour nos salaires.
Pour nos métiers.
Pour la qualité du service rendu
aux familles et aux bénéficiaires.



**Sans professionnels reconnus, protégés et correctement rémunérés,
il ne peut y avoir de qualité de service !**

SALAIRES AU POINT MORT, MÉTIERS EN SOUFFRANCE



Le 9 juillet 2026, faisons entendre notre voix !

À l'appel des fédérations CFTC Santé-Sociaux, FGTA-FO et CGT Commerce et Services, les salariés des entreprises de services à la personne et des crèches privées sont appelés à une **journée nationale d'action**.



Des salaires qui stagnent depuis plus de deux ans
La grille conventionnelle est aujourd'hui rattrapée par le SMIC, faisant disparaître toute reconnaissance des qualifications, de l'ancienneté et de l'expérience.



Des frais de déplacement qui augmentent
Les indemnités kilométriques restent insuffisantes face à la hausse du coût de la vie.



Des conditions de travail dégradées
Dans les crèches privées, le manque de personnel et la pression permanente fragilisent les salariés et la qualité de l'accueil des jeunes enfants.



Le dérèglement climatique, une réalité
Canicules, fortes chaleurs : nos métiers sont essentiels. Il est urgent que les employeurs et les pouvoirs publics prennent des mesures pour protéger salariés et publics.

Nous refusons que ces métiers essentiels continuent d'être les oubliés des politiques publiques et salariales.

NOS EXIGENCES



L'ouverture immédiate de négociations pour revaloriser les salaires.



La reconstruction d'une grille conventionnelle digne de ce nom.



La revalorisation des indemnités kilométriques.



L'amélioration des conditions de travail et des effectifs suffisants.



Des moyens pour assurer un accueil et un accompagnement de qualité dans les services à la personne et les crèches privées.

Sans professionnels reconnus, protégés et correctement rémunérés, il ne peut y avoir de qualité de service !



LE 9 JUILLET 2026, MOBILISONS-NOUS !

Pour nos salaires.
Pour nos métiers.
Pour la qualité du service rendu aux familles et aux bénéficiaires.



RENDEZ-VOUS

PLACE PIERRE-LAROCHE

75007 PARIS



DE 15 HEURES 30 À 17 HEURES 30



MÉTRO : ÉCOLE MILITAIRE (LIGNE 8)



Ensemble, faisons entendre la voix des salariés !